



Expulsion locataire après loyers impayés

Par **boubin**, le **02/08/2015** à **09:25**

[s]Bonjour,[/s]
(indispensable sur votre 1er message)

je loue une maison par le biais d'une agence avec contrat d'assurance loyers impayés.
le locataire en difficulté financière pendant quelques mois a reçu un avis d'expulsion par huissier à la demande de l'assureur (confirmée par juge de l'exécution).
il avait néanmoins repris le paiement de ses loyers et parallèlement selon la décision du tribunal d'instance s'acquittait mensuellement du règlement des impayés auprès de l'assureur via l'huissier mandaté par elle.
ce locataire entretient correctement les lieux et a effectué des travaux d'embellissement avec mon accord.
je ne souhaite pas son expulsion et voudrait qu'il en reste locataire dans les années à venir.
quelles sont les possibilités et actions à mener pour le maintenir dans un lieu dont je suis le propriétaire.
merci de votre aide